

Cent logements au plan d'ancrage - 07/01/2012

OTTIGNIES -

Le plan d'ancrage communal prévoit 100 logements dont une innovation avec la création de 50 kots étudiants publics.



L'échevine du Logement, Cécile Lecharlier (Écolo), a présenté le plan d'ancrage communal pour les années 2012-2013 : *« Nous proposons 12 maisons unifamiliales, 8 logements kangourous, 30 appartements, 2 salles communautaires, 50 logements pour étudiants, 3 logements pour les personnes fragilisées, 3 logements PMR et intergénérationnels. Ces logements auront une bonne performance énergétique. Ils répondent à la mixité sociale. Le logement moyen n'est plus repris comme tel. Il faut inclure 10 % d'occupants répondant aux conditions d'accès à ces logements au sein de chaque projet »*, explique l'échevine.

Jacques Otlet (MRIC) reproche à la majorité d'être attentiste : *« La Ville attend les propositions des opérateurs, sans prendre d'initiative. Le plan ne prévoit que 12 logements de 4 à 5 chambres. Ce type de logement est pourtant le plus demandé. Comme Ottignies-Louvain-la-Neuve compte déjà 10 % de logements sociaux sur son territoire, elle ne peut plus en construire. Or, 300 familles ottintoises sont demandeuses d'un logement de ce type. La Commune a opté pour des logements étudiants. Ce n'est pas la priorité des habitants. Le bilan de la majorité en matière de logement est maigre. Où sont les projets réels à part l'extension du lotissement à la Boissette et au Petit-Ry ? »*, interroge Jacques Otlet qui réclame la construction d'une résidence service publique.

Le RIS pour 100 étudiants

La présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffé informe qu'il y a seulement trois demandes pour un logement dans une résidence service : *« Par contre 100 étudiants bénéficient du Revenu d'Intégration Sociale (minimex) »*.

Hadelin de Beer, Écolo, constate que la demande de logements restera constante : *« Une étude démographique l'a démontré. Ce n'est pas non plus en construisant deux fois plus que l'on empêchera les prix de monter en flèche. Le logement fera partie du prochain programme électoral. Notre souhait est que les jeunes puissent continuer à habiter dans la ville »*, indique-t-il.

Jean-Marie Paquay (PS) regrette également la règle des 10 % : *« La promotion privée avance vite, elle occupe le terrain. On pourrait très vite retomber sous le seuil des 10 %. On s'oriente alors vers l'exclusion publique. Le plan d'ancrage est essentiel pour l'accès au logement. Les ménages avec deux salaires ont des difficultés à se loger chez nous. Mais, on a le fruit de ce qu'on a semé*

*en la matière. Les opérateurs ne sont pas les leaders des choix comme le pense Jacques Otlet. Les projets se discutent d'abord à l'hôtel de ville. Le pouvoir de marquer les définitions appartient à l'autorité communale ».*¹

Michel DEMEESTER (L'Avenir)